

# Mobilisation des acteurs

## Élus

- entrée préoccupation des habitants
- formation/sensibilisation par d'autres élus, convaincus
- mettre en avant les bénéfices socio-économiques des actions



## ACTIONS TYPE



### Entreprises

- club d'entreprises existants ou à initier
- catalogue de partenariat

### Grand public

- Théâtre forum
- Jeu de l'oie et autres jeux
- Cinéma/théâtre débat
- Rencontres collégiens/lycéens
- Animation sur les lieux de vie



## Cadre national

Décret n°2016-849 du 28 juin 2016 : Art. R. 229-51. - "Le plan climat-air-énergie territorial prévu à l'article L. 229-26 est l'**outil opérationnel de coordination de la transition énergétique sur le territoire.**"

### LTECV

- ✓ planifier la transition énergétique en associant tous les acteurs
- ⇒ « les PCET sont désormais réalisés uniquement au niveau intercommunal, avec un objectif de **couvrir tout le territoire**. Ils intègrent désormais la composante qualité de l'air et deviennent des PCAET. Le schéma régional climat air énergie est complété par un plan régional d'efficacité énergétique »
- ⇒ l'intercommunalité est au cœur de la gouvernance locale : rôle de coordinatrices de la transition énergétique sur leur territoire. Elle doit donc  **fédérer l'action des acteurs publics et privés**  pour l'atteinte des objectifs qu'elle a fixés dans son PCAET

### PPE / SNBC (2)

#### PPE

« les PCAET sont le lieu où les collectivités locales sont invitées à s'engager dans la mise en œuvre de la politique énergétique à l'échelle de leur territoire. [...] Ils reposent sur un travail de prospective et un programme d'actions qui concernent l'ensemble des activités et des acteurs. »

#### SNBC

- ✓ Élargir le rôle de coordination des collectivités dotées d'un PCAET à la réduction des émissions de GES de leur territoire
- ✓ Développer les actions d'**animation territoriale impliquant les citoyens** (familles à énergie positive, ateliers participatifs...)
- ✓ Accroître les actions de participation du public pour la mise en œuvre de politiques publiques en faveur d'une économie bas-carbone
- ✓ Encourager la mobilisation des jeunes sur la thématique bas-carbone : service civique, mouvements de jeunes, associations étudiantes

## Rendre les élus moteurs

- ✓ engager les échanges autour des autres thématiques, jugées prioritaires : sociales, bien être de la population, économie, tourisme, attractivité du territoire, vieillissement de la population...
- ✓ sensibilisation de la part d'autres élus convaincus
- ✓ réussir à dépasser les clivages politiques
- ✓ pour inciter les élus à venir, prévoir de voter une à deux mesures à l'issue des échanges
- ⇒ toujours argumenter sur les **bénéfices sociaux économiques** des actions (*ex* : Grand Châtelleraut)
- ✓ lancer une politique « énergie » constitue la première marche menant à une stratégie territoriale de développement durable ⇒ complémentarité et cohérence des actions et attention particulière des pouvoirs publics (lors d'AAP par exemple)

## Concertation avec le grand public

Les citoyens sont peu nombreux à se rendre aux réunions publiques de concertation. Pour remédier à cela, plusieurs méthodes :

- ✓ **Prévoir des réunions sous des formes plus interactives**
  - **théâtre forum** : saynète et **prise de position** à travers un rôle (cf concertation Haut Val de Sèvre)
  - **ciné-débat** : projection d'un film puis débat autour de la thématique du film
  - **sous forme de jeu** : technique du jeu de l'oie ? (appeler région PACA : 04.42.90.90.60) / jeux de société éco-responsables ou jeux à inventer pour son territoire
- ✓ **Aller à la rencontre des citoyens**
  - proposition d'ateliers dans les collèges ou lycées sur la pause méridienne (franc succès pour la CC Aunis Atlantique), intervention dans les centres commerciaux, les rassemblements d'associations
  - kit d'ateliers sur les lieux de vie (*ex* : parents accompagnants sur le lieu d'activité extrascolaire des enfants)
- ✓ Dans tous les cas, ne pas forcément présenter sous l'angle PCAET, mais plutôt orienter sur le **quotidien**, sur une **vision de territoire** à horizon 2030/2050

*Penser à bien clarifier les éléments suivants avant la réunion : quelle est la raison de la réunion ? informer la population, la consulter, avoir une concertation, ou une co-construction ? Quel message veut-on faire passer ? Ces messages doivent toucher au plus près les citoyens. Pour ne pas donner de faux espoirs aux gens, annoncez dès le début la nature de l'échange !*

## Engager les entreprises

- ✓ **Club Climat** (exemple de Pau Béarn Pyrénées : action 3.4.1)
  - permet aux entreprises d'un territoire d'échanger sur des sujets en dehors de leur cœur d'activité, à savoir : la transition énergétique. Cela peut faire émerger des projets en faveur de la réduction des émissions de GES, ou d'autres **opérations collectives**
  - l'intérêt pour les entreprises : considérer la transition énergétique comme un **levier de développement et de résilience de l'activité économique**, notamment grâce aux économies d'énergies réalisées ; contribuer aux principes de la RSE ; et bénéficier d'une image plus durable
  - les clubs climats sont l'occasion d'offrir un **programme d'animation** complet à destination des entreprises. Cela peut passer par une cartographie planifiée des actions envisagées, une typologie de ces actions, mais aussi une valorisation coordonnée
- ✓ **Catalogue de partenariat**

Le Sysdau propose un catalogue des entreprises présentes sur le territoire et des partenariats établis. Cette visibilité permet d'identifier plus clairement les actions déjà réalisées et celles à initier.